



LEGATION OF SWITZERLAND
FOR CEYLON

COLOMBO, 14 septembre 1961
5, Upper Chatham Street
Tel. 79403 & 79946

Ref.: M.230.1 - CD/ei
941.1
ad t. ~~946.4~~. Ceylon-KH/kr

Projets relatifs au
tourisme à Ceylan

Au Service de la coopération technique
du Département politique fédéral
B e r n e

| | | | | | | | |
|---------------------|-------|---------|--|----|--|--|-------|
| an | MW | KH | | | | | 2/3 |
| Datum | 26/11 | | | | | | 26/12 |
| Visa | 1/4 | | | | | | 1/4 |
| EPD | | 21.9.61 | | 15 | | | |
| Ref. E.941.1 Ceylan | | | | | | | |

Monsieur le Délégué,

Depuis longtemps, le tourisme à Ceylan retient l'attention de la Légation de Suisse à Colombo. Comme vous le savez, nous avons à la Chancellerie un volumineux dossier qui contient la correspondance échangée avec le Département, diverses informations récoltées dans la presse locale et enfin le rapport de 1959 de M. George S. Kovach, expert américain pour les questions touristiques. Cependant, jusqu'à ce jour, aucun résultat concret, si minime soit-il, n'a pu sortir du côté suisse de cette ample documentation. La question est en effet compliquée, confuse et, dès lors, très difficile à débattre, surtout que les Ceylanais eux-mêmes ne savent pas exactement ce qu'ils veulent. Aussi, ai-je pu écrire dans une note rédigée le 5 août à l'attention de M. l'Ambassadeur Cuttat, "que la fluidité et l'inconsistance sont les marques de l'action déployée jusqu'à maintenant dans le domaine touristique à Ceylan".

Tout porte à croire que ce jugement, confirmé par de nombreux avis autorisés, restera encore valable pendant longtemps. Pourtant, de vagues espoirs ont surgi dernièrement lors de déclarations prononcées par le Gouvernement au sujet de son intention de s'attaquer à cet épineux problème, et le 7 juin, j'ai eu l'occasion de m'en entretenir avec le Secrétaire permanent du Ministère des affaires étrangères, qui m'a demandé



si nous pourrions, cas échéant, lui prêter notre appui. J'ai répondu que nous étions naturellement disposés à examiner ce voeu à condition toutefois d'être en possession d'un plan et d'une requête précise du Gouvernement. N'ayant obtenu depuis lors aucune nouvelle information, je me suis enquis, à titre privé, de la position des Autorités et des progrès qui, dans l'entretemps, auraient pu intervenir. Répondant à mon invitation, le fonctionnaire ceylanais (X), expert dans le tourisme, m'a rendu visite hier après-midi et m'a longuement parlé de ses projets, résumés dans la notice jointe à ces lignes.

Les projets en cause sont vastes et encore imprécis bien que mon interlocuteur affirme, comme c'est la coutume ici, que leur réalisation ne comporterait guère de difficultés, à condition de pouvoir naturellement compter sur une aide étrangère efficace, vu la diminution très sensible des sommes prévues dans le budget local de 1960/61 pour le développement du tourisme à Ceylan. Cette industrie "invisible" est d'un rapport très modeste; elle pourrait, au contraire, devenir un élément appréciable de la balance des comptes. Depuis 6 ans, en effet, le montant des revenus provenant du tourisme n'a pas varié, ^{alors,} que partout ailleurs, en Inde notamment, les recettes ont subi des augmentations parfois considérables. Auparavant, Ceylan dépassait dans ce domaine son puissant voisin; actuellement, c'est l'Inde qui, de loin, occupe la première place. Dès lors, X nourrit l'espoir de rattraper le retard et pour cela il souhaite voir passer d'ici 12 à 18 mois, les nuitées de 16.000 à 54.000 par an, en proposant à cet effet une série de mesures propres à assainir la situation actuelle. Ces mesures ne concernent pas uniquement la formation de cadres techniques

et l'amélioration des conditions de logement, mais encore la modification des us et coutumes dans le domaine du commerce local, particulièrement celui des pierres semi-précieuses. Comme on le sait, Colombo est réputé par les malversations des commerçants qui vendent souvent à prix forts des pierres qui n'ont rien de Ceylan mais qui sont des imitations synthétiques bon marché, d'origine étrangère. X m'apprend à cet égard qu'il a dans son bureau 50 réclamations de touristes ayant été la proie de joailliers marrons. Comme aucune loi ne protège l'acheteur, X aimerait en créer une afin d'éviter les abus et le mauvais renom dont jouit Colombo auprès de la clientèle du dehors. Il souhaiterait ainsi la collaboration d'un expert en pierres précieuses, capable d'organiser la structure commerciale sur des bases nouvelles.

Au sujet de la formation des cadres, X désire créer sans retard une école hôtelière en faisant appel à 3 professeurs étrangers. A la question de savoir si des locaux sont prévus, il me répond que tel est le cas et me cite une maison, que je connais pour être vétuste, qui pourrait, selon lui, fort bien convenir à l'aménagement d'un hôtel de 20 à 25 lits, lequel servirait de bâtiment d'école. Quant aux bourses d'étude en Suisse, X me donne son avis reproduit dans un paragraphe de la notice ci-jointe.

Les projets exposés par mon interlocuteur revêtent encore un aspect personnel en ce sens qu'ils n'ont pas encore été présentés aux Autorités. Mais comme X est la personne compétente dans cette branche, il est probable que le Ministère appuiera ses efforts. La question qui se pose est donc celle de savoir si ceux-ci seront couronnés de succès. Il est difficile de

-4-

répondre avec sûreté à cette interrogation. En tenant compte des avis provenant de milieux divers, en dehors de l'Administration, la réponse est négative. Les projets du Gouvernement, disent les personnes consultées, sont trop beaux pour réussir, surtout que les Ceylanais sont démunis de cette qualité appelée " le sens du tourisme". En outre, selon les propres termes de X, il ne s'agirait pas de rénover mais ^{de} créer depuis le début l'industrie hôtelière à Ceylan, en faisant appel aux investissements privés; or, tout le monde est d'accord sur ce point: aussi longtemps que la situation ceylanaise restera ce qu'elle est en ce moment, les capitaux privés de l'Occident ne prendront pas le chemin de Colombo. Cette remarque est tellement exacte que hier, au Parlement, un député s'est élevé contre les propos qu'aurait tenus un haut fonctionnaire devant un industriel étranger qui se renseignait sur les possibilités actuelles; je transcris la réponse: "the best project for making an investment is to invest your money on a horse".

Dans ces conditions, on peut se demander si le tourisme représente le domaine le mieux choisi où la Suisse pourrait prêter sa collaboration; c'est en effet un champ aux vastes dimensions, mal défini, où les résultats risquent d'être douteux. Mais, d'un autre côté, je ne vois guère, pour l'instant, d'autres possibilités que celle-là. Dès lors, comme vous avez manifesté à plusieurs reprises le voeu d'apporter une contribution à votre ancien pays de résidence, je vous laisse le soin d'examiner le problème et de me faire part, cas échéant, de vos réflexions. Peut-être arriverez-vous à la conclusion qu'il faut attendre une demande officielle du Gouvernement avant de s'avancer. Dans tous les cas, j'ai été fort prudent lors de mon entrevue avec X

-5-

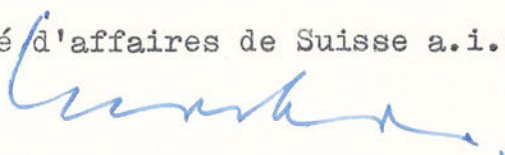
et je ne lui ai pas caché que nous avons énormément de difficultés à trouver des experts et que notre contribution à l'oeuvre de redressement en Afrique avait diminué le contingent dont nous disposions. J'ai également attiré son attention sur nos problèmes en matière de bourses de tourisme, dont l'octroi dépend des possibilités de nos écoles spécialisées, surchargées depuis plusieurs années, particulièrement celle de Lausanne où les inscriptions doivent être présentées longtemps à l'avance. Nous ne serions donc pas en mesure, malgré notre bonne volonté, de donner une suite favorable à des requêtes pressantes, qu'il s'agisse de Ceylan ou de tout autre pays.

J'ajoute, pour terminer, que le fonctionnaire ceylanais m'a déclaré qu'il estimait inutile l'envoi d'un expert suisse éminent, vu l'ample moisson de documents et de conseils déjà récoltés au cours de ces dernières années.

Veillez agréer, Monsieur le Délégué, l'assurance de ma considération distinguée.

1 annexe

Le Chargé d'affaires de Suisse a.i.:



Copies:

- Div. des affaires politiques, Berne
- Ambassade de Suisse, New Delhi